

# Lancement d'une consultation en ligne auprès des personnes en situation de handicap et de leurs proches



Catégorie

Éclairages

Date de publication

Publiée le 08/02/2018

Chapeau

Aujourd'hui en France, plus de 10 millions de personnes sont concernées par le handicap et expérimentent quotidiennement la complexité et la lenteur des démarches administratives. C'est sur la base de ce constat que le Premier Ministre, la Secrétaire d'Etat aux personnes handicapées, et le Ministre de l'Action et des Comptes publics ont demandé au conseiller du CESE Jean-François Serres et au député Adrien Taquet, de mener une mission visant à simplifier le parcours administratif des personnes en situation de handicap.

Corps

C'est dans ce cadre que s'ouvre la première grande consultation en direction des personnes en situation de handicap et de leurs aidants.

Initiée par la mission Egalité Handicap, cette consultation s'inscrit dans une démarche de simplification des procédures administratives, des règles et de l'organisation des différentes institutions impliquées dans le domaine du handicap.

Elle est organisée en suivant le parcours de vie des personnes handicapées, en partant de leurs besoins, et en les interrogeant directement sur les obstacles et les difficultés rencontrés qui ont pu créer des ruptures de droits à leur détriment : la découverte et la reconnaissance du handicap ; la prise en charge et l'accès aux soins ;

l'éducation et la formation ; l'emploi ; la vie quotidienne ; la vie citoyenne ; l'avancée en âge.

Pour témoigner, c'est simple il faut se rendre sur [www.egalite-handicap.gouv.fr](http://www.egalite-handicap.gouv.fr) :

1. S'inscrire sur le site
2. Choisir un ou plusieurs thèmes de témoignage
3. Ajouter vos témoignages

Il est également possible de commenter et évaluer les contributions d'autres personnes.

La consultation est ouverte du **5 février au 9 mars 2018**.

**Jean François Serres**, 59 ans, est engagé dans le secteur associatif et l'action sociale. Après 8 ans au sein d'Emmaüs Habitat (1995-2003), il devient Délégué général des Petits Frères des Pauvres jusqu'en juin 2016. Il est à l'origine de Monalisa, la « mobilisation nationale contre l'isolement social des personnes âgées ». Il est Vice-président du Mouvement Associatif et y représente l'UNIOPSS (Union Nationale Interfédérale des Oeuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux). Au CESE, il siège à la section des affaires sociales et de la santé ainsi qu'à la Délégation à la prospective et à l'évaluation des politiques publiques. Il a récemment été rapporteur de l'avis "[Combattre l'isolement social pour plus de fraternité](#)" et "[Service civique, quel bilan, quelles perspectives ?](#)".

© - copyright CESE - Juin 2024